

ENSEIGNEMENT Budget de l'Université de Strasbourg

Un équilibre précaire

Si cinq universités en France se sont enfoncées dans les déficits budgétaires, l'Université de Strasbourg a voté pour 2012 un budget de fonctionnement en équilibre de 420 millions d'euros. Un équilibre atteint au prix de nombreux efforts.

« La situation financière s'est aggravée. Elle est inquiétante, sans être aussi critique que celle que connaissent les universités placées sous la surveillance des recteurs », estime Pascal Maillard, membre du conseil d'administration de l'Université de Strasbourg et secrétaire académique du SNESUP-FSU.

« Il n'y a pas encore de situation critique »

La direction de l'UdS ne cache pas non plus les difficultés budgétaires. « Nous surveillons le niveau du fonds de roulement et les dépenses de fonctionnement. Il n'y a pas encore de situation critique. », assure Frédéric Dehan, directeur général des services.

« Nous avons voté le 18 octobre dernier un budget de fonctionnement en équilibre. Aucune université en France n'a trouvé cela facile. Les efforts que nous avons demandés aux composantes et aux laboratoires commencent à porter leurs fruits », explique Michel Deneken, premier vice-président de l'UdS en charge des finances. Si plus de 80 % des recettes proviennent des subventions ou crédits d'État, l'Université de Strasbourg a dû « apprendre à gérer » avec la réforme de l'autonomie qu'elle applique depuis le 1^{er} janvier 2009.

Les budgets des composantes diminués de 15 % en 2011

Les budgets des facultés ont été diminués de 15 % en 2011. Dans le budget de fonctionnement 2012, voté le 18 octobre à hauteur de 420 millions d'euros, « nous avons réussi globalement à maintenir l'enveloppe aux 38 compo-

santes, avec une légère augmentation pour la majorité d'entre elles », précise Frédéric Dehan. L'université, qui emploie plus de 4 600 enseignants, enseignants-chercheurs, techniciens..., a porté ses efforts sur la masse salariale qui représente les trois-quarts du budget de fonctionnement. « C'est là que nous voulons reconquérir des marges de manœuvre », souligne Michel Deneken.

Un objectif d'autant plus difficile à atteindre que l'UdS a dû intégrer des dépenses supplémentaires. L'université paye ainsi l'heure de travaux pratiques autant que l'heure de travaux dirigés. Si la première année, une enveloppe ministérielle a permis de couvrir le surcoût, les années suivantes ce surcoût « a fait partie du socle de notre dotation ».

Côté réduction de la masse salariale, la direction de l'UdS a demandé à ses composantes « de faire baisser la pression des heures complémentaires, en les diminuant de 20 à 30 %, soit un effort de 25 000 heures sur l'année universitaire 2011-2012 », calcule Frédéric Dehan.

Pas de gel des recrutements

Si certaines universités ne parviennent pas à remplacer tous les départs à la retraite, l'UdS n'a pas l'intention de pratiquer une politique de gel des recrutements, assure son premier vice-président. Cependant, tous les employés en CDD ne sont pas reconduits. Ainsi « 10 CDD du service informatique n'ont pas été renouvelés en septembre », note Pascal Maillard.

« Certaines personnes sont employées sur des missions ponctuelles. Des postes sont créés ou supprimés en fonction de l'évolution des services et des besoins », rétorque Michel Deneken avant d'insister sur les efforts financiers de l'UdS en faveur des personnels Biatos,



Sur le campus de l'Esplanade à Strasbourg. PHOTO DNA — CÉDRIC JOUBERT

ou encore sur le nouveau statut des chargés d'enseignement vacataire et la contractualisation de 20 d'entre eux. « C'est une volonté des fondateurs de l'université », insiste le premier vice-président. L'UdS a également fait le choix de ne pas répercuter depuis 2009, la diminution de moitié de la dotation Aide à l'handicap. Comme de nombreuses universités, l'UdS avait pris l'habitude de budgétiser des créances d'État qui n'arrivaient jamais.

Touchée par la crise

Pour 2012, l'Université de Strasbourg a abandonné une créance de 5,5 millions qui aurait dû lui être versée en 2007, lors de l'ancien plan quadriennal. « Nous ne l'avons pas mis sur notre fonds de roulement, nous ne cherchons

pas à faire semblant », affirme Michel Deneken. Par contre, l'UdS n'a pas tiré un trait sur une ancienne créance de huit millions d'euros des Hôpitaux universitaires de Strasbourg, une créance qui devrait être prise en charge par le ministère de la Santé.

Les moyens qui permettent de faire tourner les universités stagnent depuis 2011 et la crise financière n'arrange rien. Le produit des placements financiers de l'UdS qui lui rapportaient deux millions d'euros en 2009 est tombé à 600 000 euros. Néanmoins, l'université a encore un fonds de roulement suffisant pour passer l'année 2012 sans trop d'encombres. « Nous ne devons pas descendre au-dessous de 32 millions d'euros, c'est la réserve prudentielle nécessaire à 30 jours de fonctionnement. Pour l'exercice clos au 31 décem-

Cinq universités sous surveillance

Sur les 83 universités françaises, huit universités qui avaient présenté en 2009 et 2010 deux déficits consécutifs dans leur budget de fonctionnement ont été placées à la mi-novembre sous la surveillance des recteurs. Des régularisations comptables ont permis de ramener ce chiffre à cinq universités. Mais près de la moitié des universités françaises, qui seront presque toutes passées à l'autonomie au 1^{er} janvier 2012, connaissent des déficits. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche et la Conférence des présidents d'université (CPU) ont mis en place en novembre un comité des pairs pour accompagner les universités dans la gestion de leurs budgets. Mais si « le gouvernement a accompagné financièrement la réforme de l'autonomie pour les budgets 2008, 2009 et 2010, le budget 2011 et davantage encore le budget 2012, marquent un coup d'arrêt de cette progression », s'inquiète la CPU.

bre 2010, il nous reste 53 millions d'euros », indique Frédéric Dehan. En 2011, « l'Université a encore prélevé 15 millions d'euros », remarque Pascal Maillard. « À ce rythme, on risque la mise sous tutelle dans les prochaines années ». Un scénario catastrophe qui ne peut pas être ignoré. Comme le souligne Frédéric Dehan, « il n'y a pas encore de situation critique ». Tout est dans le mot « encore ». ■

JEAN-FRANÇOIS CLERC

Le coût du modèle français

Face aux restrictions budgétaires, de plus en plus de facultés s'interrogent sur une possible limitation du nombre d'étudiants, comme le font les facultés de santé. Pour Michel Deneken, premier vice-président de l'Université de Strasbourg, si « l'autonomie des universités est plutôt positive, cela suppose qu'à terme l'État dote davantage les universités, ou autrement, si l'on veut conserver le modèle français. Nous avons des universités de masse avec des droits d'inscription faibles. Soit on nous donne plus d'argent, soit on sélectionne. Mais la question de la pérennité de notre modèle économique se posera »

Les succès remportés par l'Université de Strasbourg dans les projets Investissements d'avenir pour la recherche ont aussi un coût.

AVEC L'OBJECTIF DE DEVENIR un des cinq à dix campus français à vocation mondiale, l'UdS a accumulé les dotations en capital dans les appels à projets gouvernementaux. Un capital dont elle ne touchera que les intérêts. Après une dotation de 372 millions d'euros pour le Plan campus en faveur de l'immobilier universitaire, l'UdS s'est vu attribuer près d'un milliard d'euros pour développer sa recherche dans le cadre du programme Investissements d'avenir qui devrait rapporter entre 20 et 30 millions d'euros annuels. En juillet dernier, l'Université de

Strasbourg a également été retenue pour Initiative d'excellence (I dex). Si le montant de la dotation n'est pas encore fixé, plusieurs centaines de millions sont attendues. « Ce sont des outils nouveaux qui apportent un plus. Ce n'est pas une rallonge budgétaire », avait prévenu Alain Beretz, président de l'UdS, qui défend « un budget de rigueur ».

Une nouvelle donne

« Les crédits aux laboratoires votés par l'université sur le budget récurrent ont baissé de 10 % en 2012, constate François Bonnarel du SNTRS-CGT au CNRS. Le budget ordinaire diminue pour la majorité des laboratoires. Le budget d'intervention du conseil scientifique est passé de 8 à 7,5 millions d'euros. » Le programme Initiative d'excellence a

cependant changé la donne. Une partie du premier versement d'intérêts promis pour 2012 a été intégrée dans le budget de fonctionnement. « Nous avons engagé une réflexion sur la manière de prélever 15 % des 10 millions d'euros promis », indique Frédéric Dehan, directeur général des services. « C'est un message fort à destination de la communauté universitaire. I dex est pour toute l'université », poursuit Michel Deneken, premier vice-président de l'UdS. Sur les 10 millions d'I dex, 4,5 millions iront au soutien des unités de recherche et 4 millions à des projets structurants du périmètre I dex. « C'est l'université qui pilote. La présidence reste maître de la gouvernance financière sous le contrôle du conseil d'administration », explique le premier vice-président. François Bonnarel rappelle cependant

que pour les laboratoires, « les financements I dex sont contraints. Vous en bénéficiez si vous êtes dans le périmètre et vous ne pouvez pas faire n'importe quel projet de recherche ». De son côté, Pascal Maillard considère que « les nombreuses réussites de l'UdS aux concours d'excellence sont une force, mais également une faiblesse. Car tous ces projets ont des coûts indirects en termes de moyens, de personnels et l'Université de Strasbourg sera obligée de prélever des sommes conséquentes sur son budget ». Quand un euro est investi, « cela nous coûte pas loin de 50 centimes », reconnaît Frédéric Dehan. L'excellence a un coût. Bonnes ou mauvaises élèves, les universités sont en train de prendre toute la mesure des contraintes financières liées aux réformes. ■

J.F.C.

La rançon du succès

dinh van
JOAILLIER



Gabrièle Schwartz
JOAILLIER

3, petite rue de l'Eglise - Strasbourg - 03 88 75 52 72